

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATIH

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2016-151 du 4 juillet 2016 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature temporaire

NOR : AFSX1630565S

Le directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Vu les articles R.6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R.6113-45;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant nomination du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;

Vu la décision n°s 2015-133 du 5 octobre 2015 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination du directeur général adjoint ;

Vu les décisions n° 2016-138 et n° 2016-139 du 11 mai 2016 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation et délégation de signature ;

Vu la décision n° 2016-150 du 4 juillet 2016 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant nomination de la cheffe de service « financements et analyses économiques » ;

Vu la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 26 novembre 2015 approuvant l'organigramme de l'agence,

Décide :

Article 1^{er}

En raison de l'absence simultanée du directeur général, du directeur général adjoint et de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation du 8 août au 12 août 2016 inclus, délégation est donnée à Mme Véronique SAUVADET-CHOUVY, cheffe du service « financements et analyses économiques », à l'effet de signer durant cette période, au nom du directeur général de l'agence, tous actes ou décisions relevant des attributions conférées au directeur général par l'article R.6113-45 du code de la santé publique.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 8 août 2016 jusqu'au 12 août 2016 inclus et sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 4 juillet 2016.

Le directeur général
de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
H. HOLLA